décembre 2009
/ janvier 2010
n° 115

infos asea

association pour la sauvegarde de l'enfance et de l' adolescence

asea de Maine-et-Loire

## EDITORIAL

Ce numéro d'Infos ASEA est le dernier de 2009 et il est de coutume de se remémorer les événements importants qui ont jalonné les douze mois de l'année. Chacun se souviendra pour sa structure mais aussi pour l'Association, de moments qui nous ont satisfait ou, à l'inverse, nous ont laissé des séquelles.
En ce qui concerne l'Association, je retiendrais pour ma part l'élection du nouveau Conseil d'Administration qui nous permet aujourd'hui de bénéficier d'un Bureau renouvelé. Je remercie chaleureusement les membres du Conseil d'Administration qui ont quitté l'Association lors de l'Assemblée Générale du 18 juin car chacun d'entre eux a contribué à la poursuite de la vie associative à l'ASEA.
Le 8 décembre dernier, les anciens et les nouveaux membres du Bureau se sont retrouvés au Coteau à SAUMUR pour un passage de relais symbolique. Nous avons profité de l'occasion pour remercier Monsieur Alain BOUCHER nommé récemment Président d'honneur par le Conseil d'Administration. A cette occasion, les administrateurs ont invité la presse locale pour faire part de ce renouvellement et de leur volonté d'engager l'Association dans une refondation. A l'heure où il devient nécessaire de mutualiser et de coopérer entre établissements mais aussi, nous le verrons, entre Associations, l'ASEA doit avoir la confiance de ses financeurs et de ses partenaires. L'Association doit être fiable et capable de relever les enjeux qui se présentent à elle.

L'Association « Les Quatre Saisons » a souhaité se rapprocher de l'ASEA et fusionner ses activités CHRS ainsi que les dispositifs d'aide aux personnes adultes démunies avec les activités du CAVA à SAUMUR.
Ces rencontres et ces mutualisations sont des histoires d'hommes et de femmes en ce sens où ce sont la confiance, la reconnaissance, la collaboration entre professionnels qui lèvent les obstacles pour conduire les rapprochements.
Rappelons-nous aussi les moments difficiles! Chacun se souvient des événements qui ont mis à mal l'établissement la Pierre Blanche-Aiglon en mai et juin. C'est naturellement délicat de faire allusion à cette situation puisqu'il s'agit d'une opposition entre des salariés et leur employeur, et au-delà, avec nos autorités de contrôle. En effet, nos établissements et services sont missionnés par le Conseil Général, la Protection Judicaire de la Jeunesse, les Tribunaux pour enfants, les Villes ou les Agglomérations, la Maison Départementale des Personnes Handicapées ou bien l'Etat, pour mettre en œuvre les politiques publiques d'aide ou d'accompagnement aux personnes. Nous devons par conséquent répondre aux besoins de nos autorités sous peine que l'on nous retire l'habilitation ou l'agrément et donc de ne plus être autorisé à fonctionner. C'est ce qui nous a été dit clairement par les responsables du Département. Si l'établissement Pierre Blanche-Aiglon ne transmettait pas courant février son projet d'établissement (attendu depuis avril 2007), projet répondant aux attentes du Conseil Général et de la PJJ, l'ASEA serait disqualifiée et l'habilitation pourrait être transférée à une autre Association. Si le bras de fer se poursuivait, l'Association, ses établissements et services, perdraient des moyens et seraient de facto en difficulté. Gageons que chacun en prenne conscience !
Au premier janvier, la structure PCV rejoindra le pôle insertion de l'Association. Ce rapprochement interne, comme les rapprochements externes a vocation à assurer la pérennité de nos activités. C'est en effet en concentrant les directions et l'encadrement que les structures conserveront les moyens humains sur le terrain. L'ASEA doit assurer l'emploi de ses salariés et par-delà, se donner un avenir. Croire que par son importance l'ASEA ne serait pas affaiblie par les diminutions de crédits est une idée rassurante mais partiellement inexacte. Mais aujourd'hui, grâce à son Siège, l'Association possède les moyens techniques de poursuivre son développement. Les partenariats et les coopérations nous rendront capables de faire croître nos activités en contenant les dépenses à des niveaux acceptables par nos financeurs.
Néanmoins c'est avec grand plaisir que je souhaite à tous et à chacun d'entre vous, une bonne et heureuse année 2010.

**Patrick MOLINA**

asea 46 route du Plessis Grammoire B.P. : 20104 49182 Saint Barthélémy d'Anjou Cedex

directeur de la publication : Patrick Molina
prochaine parution: février 2010

infos asea

association pour la sauvegarde de l'enfance et de l' adolescence

asea de Maine-et-Loire

## actualités

### Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

La signature du CPOM 2010-2014 a eu lieu le mardi 15 décembre à la DDASS. C'est le 1er CPOM social & médico-social signé dans la Région. Les établissements et services de l'ASEA qui en font partie sont :

- Médico-social : IME, ITEP, SESSAD, CAMSP-CMPP
- Social : CAVA

Ce CPOM a été signé après 1 an et demi environ de négociations avec la DDASS. La phase diagnostique a rapidement été suivie d'une négociation autour de l'enveloppe financière accordée et des objectifs qualitatifs à mettre en œuvre.

Le contrat comporte :

- **des objectifs permanents**
  - l'accompagnement, des usagers ;
  - la mise en œuvre du droit des usagers, de leur consentement éclairé, de la participation effective des représentants légaux ;
  - la définition et la mise en œuvre d'une démarche qualité (évaluation, plans d'action pluriannuels d'amélioration) ;
  - la recherche d'une nécessaire évolution des pratiques professionnelles ;
  - la définition des missions des professionnels, la gestion des organigrammes, leur adaptation et leur évolution ;
  - la gestion équilibrée des structures afin d'assurer au mieux la pérennité des services rendus aux personnes

- **Objectif n°1 :** *Participer à la recomposition de l'offre médico-sociale départementale en faveur des enfants et adolescents handicapés*
  - **Mesure n° 1 :** Contribuer à l'articulation de la réponse en faveur des enfants, adolescents et jeunes adultes souffrant de difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages sur les territoires de l'agglomération angevine et du Saumurois Loire Layon Lys Aubance
  - **Mesure n°2 :** Poursuivre la mise en conformité de l'ITEP avec les objectifs de restructuration départementaux
  - **Mesure n°3 :** Favoriser une réponse polyvalente et territorialisée des SESSAD
  - **Mesure n°4 :** Adapter l'offre de services de l'IME le Coteau aux besoins des jeunes les plus lourdement handicapés

- **Objectif n°2 :** *Améliorer la qualité de la prise en charge des jeunes accueillis*
  - **Mesure n° 1 :** Favoriser la scolarisation des Enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés et la coopération entre établissements scolaires et établissements et services médico sociaux
  - **Mesure n°2 :** Participer à la formation des stagiaires dans le cadre des formations préparant aux diplômes de travail social
  - **Mesure n°3 :** Développer les coopérations
  - **Mesure n°4 :** Participer à la formation « handicap et sexualité »

- **Objectif n°3 :** *Améliorer la gestion des risques au sein des établissements et services*
  - **Mesure n° 1 :** Favoriser le développement de la bientraitance et renforcer la prévention et le repérage des risques de maltraitance
  - **Mesure n°2 :** Elaborer un plan bleu au sein de chaque établissement

- **Objectif n°4 :** *Réorganiser la gouvernance des établissements et services afin de disposer de modalités de pilotage des établissements et services médico-sociaux adaptés aux enjeux liés au développement de la contractualisation, de la coopération, de la structuration des équipements en pôles de services et de la régionalisation de la politique de santé publique.*

La signature du CPOM marque une étape dans nos relations avec la DDASS, mais également à l'interne dans l'ASEA avec une enveloppe financière médico-sociale à arbitrer au niveau de la direction générale, et de la direction administrative et financière, en lien avec les directeurs. Le contrat donne les lignes à suivre sur les 5 années qui viennent, lignes qui seront peut-être à réajuster en cours de contrat avec la mise en place des Agences régionales de Santé (ARS) pour le médico-social et de la Direction de la Cohésion sociale pour le social (CAVA). A l'horizon également, les tarifs plafonds des coûts à la place, qui nous incitent dès à présent à nous organiser pour pérenniser les dispositifs de l'ASEA en faveur des jeunes et adultes en difficulté. Un dialogue de gestion annuel Financeur/ASEA doit permettre d'aborder l'ensemble de ces points. C' est donc un véritable défi pour concilier nos valeurs, nos objectifs opérationnels définis dans les projets d'établissement et service, et les moyens qui nous sont octroyés, ainsi que les objectifs qui nous sont fixés.

directeur de la publication : Patrick Molina
prochaine parution: février 2010

infos asea

association pour la sauvegarde de l'enfance et de l' adolescence

asea de Maine-et-Loire

## Actualité saemo

L'activité du S.A.E.M.O. en cette fin d'année est marquée par quatre grandes lignes de forces.

- Pour la première fois depuis bien des années l'activité de l'exercice 2009 a correspondu pleinement à la capacité installée réelle du service… ce qui veut dire que nous avons enfin la possibilité de démarrer les mesures d'AEMO dès leur réception au service, sans période d'attente comme cela était malheureusement le cas jusqu'à cette année.

Il va sans dire que cette situation permet d'appuyer nos interventions sur le sens qui a pu leur être donné lors de l'audience auprès du Juge des Enfants, sans que l'échange à l'origine de notre travail ait eu le temps de sombrer dans l'oubli, comme c'était parfois le cas dans la situation précédente.
La qualité et la pertinence de nos actions ne peuvent qu'être renforcées par un tel dispositif.

- L'audit qui s'est intéressé au fonctionnement de l'Association, mais aussi tout particulièrement à celui du S.A.E.M.O. s'est déroulé depuis juillet jusqu'à décembre dans des conditions qui nous ont parfois surpris. Les contacts avec l'organisme chargé de cette étude ont été cordiaux et directs. Le contexte général dans lequel s'est situé ce travail (difficultés budgétaires du Département et recherche d'explications aux coûts générés par les particularités du service) nous fait néanmoins envisager avec un peu d'inquiétude les conclusions de cet audit, dont le dépôt est maintenant imminent.

- Le travail sur les conventions d'objectifs signées avec le Département en juin 2007 va trouver son terme dans le courant 2010. Il est en cours de finalisation pour les deux parties portant sur la place de la visite à domicile et sur l'intervention des psychologues dans le service. Le travail sur la durée des mesures et celui sur le partenariat continuent sur leur lancée. Un second point d'étape à eu lieu avec les services du Département le 14 décembre 2009. Les ultimes orientations concernant l'exercice 2010 ont été définies et permettront de boucler dans quelques mois le travail entrepris sur ces questions.

- Les préconisations qui ressortent du travail d'évaluation interne mené cette année font l'objet d'un travail d'appropriation, mais aussi de hiérarchisation en fonction de leur urgence et de leur degré de faisabilité. La réflexion s'est amorcée dans l'ensemble des antennes ainsi qu'au sein de l'équipe de direction. La mise en place du Groupe de Veille de l'Evaluation et la réunion prévue par le CREAI en février 2010 avec les établissements et services ayant utilisé le logiciel PERICLES pour cette évaluation marqueront une étape nouvelle dans la mise en œuvre des orientations destinées à améliorer le service rendu aux usagers.

Le travail ne manque pas… chacun –pour autant– est disponible pour participer aux réflexions indispensables à l'évolution du service. Les initiatives se multiplient, au sein de chaque équipe mais aussi par des instances transversales aux diverses antennes (groupe clinique, analyse de la pratique, expression des usagers, partenariat avec les autres institutions, accueil de stagiaires…).
Gageons que l'année 2010 –comme les précédentes– connaîtra son lot de fortunes diverses et gageons que –comme les années précédentes– nous saurons y faire face avec exigence, détermination et sérénité.

## signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs pour l'accueil du Despa

Le mercredi 2 décembre 2009, à l'hôtel du Département le Président de l'ASEA et Mme MARTIN Conseillère Générale mandatée par le Président M. Christophe BECHU, ont signé conjointement une Convention d'Objectifs concernant l'accueil de jour du DESpA .
Cet engagement du Département défini les objectifs les modalités et moyens de sa réalisation et de son évaluation.
L'accueil de jour s'inscrit dans les prestations de l'ASE entre l'aide à domicile et le placement. Il ne se substitue pas aux dispositifs de droit commun notamment l'obligation scolaire et doit favoriser l'intégration et le raccrochage vers ces dispositifs.
Il propose un soutien complet ou séquentiel aux apprentissages (7 ateliers supports avec classes) un accompagnement éducatif et psychologique pour des jeunes garçons et filles de 13 à 18 ans à partir de leurs familles ou de leurs lieux d'accueil en hébergement.
Cet «outil» associatif au service des établissements de la Protection de l'Enfance du Département concrétise pour partie la réforme de la loi 2007.
Il s'accompagnera d'un financement par dotation globale pour faciliter l'accès aux jeunes confiés aux services et établissements partenaires.

## Les 24 h de la prévention spécialisée du grand ouest

### pratiques prospectives en Prévention Spécialisée

Les Journées interrégionales de formation du Grand Ouest des 4 et 5 décembre derniers (*Bretagne / Pays de Loire / Basse et Haute Normandie*) ont rassemblé 235 acteurs de la Prévention Spécialisée, professionnels essentiellement, avec quelques administrateurs. C'est une rencontre traditionnelle sur l'inter-région depuis une ../...

directeur de la publication : Patrick Molina
prochaine parution: février 2010

infos asea

association pour la sauvegarde de l'enfance et de l' adolescence

asea de Maine-et-Loire

vingtaine d'années, organisée en partenariat entre Le CNLAPS et le CREAI.
Une vingtaine d'éducateurs et cadres du service y ont participé, accompagnés de notre nouvel administrateur référent, M. Romain THOMAS.
L'argument de cette formation était le suivant: Les mutations sociales actuelles obligent les professionnels à préciser leurs interventions et à repositionner leurs pratiques. Depuis cinq ans, l'évolution de la législation questionne le secteur social en général, la Prévention Spécialisée est concernée par certains aspects en particulier :

- Ordonnance du 1er décembre 2005, qui assimile les structures de prévention spécialisée à des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale ;
- Loi du 5 mars 2007, réformant la protection de l'enfance ;
- Loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance ;
- Evaluation interne et externe ;
- Démarche qualité ....

Les travaux des précédentes « 24 h » (en janvier 2005), avaient permis d'engager une Action Prioritaire Inter Régionale *(APIR via UNIFAF)*, à destination des éducateurs de la Prévention Spécialisée du Grand Ouest sur le thème central : *« La Prévention Spécialisée, Quels Horizons ? Quelles perspectives ? »*.
Six éducateurs du service y ont participé entre 2006 et 2009
La formation s'est déroulée en modules portant sur :

- Le cadre de référence : enjeux et tensions.
- La jeunesse contemporaine, les jeunes en difficulté et l'éducation.
- Les territoires.
- La méthodologie d'intervention et les outils.
- Le diagnostic

Les retours de ces travaux ont servi de trame aux « 24h » de décembre 2009 et alimenté les thèmes des ateliers coopératifs réalisés durant ces journées :

- Observation sociale
- Diagnostic de territoire
- Formalisation des méthodes et des outils en prévention spécialisée.
- Modalités d'entrée en relation avec le public, place du travail de rue
- Actions collectives, action avec le milieu et développement local
- Prévention Spécialisée et Etablissements Scolaires, quels partenariats ?
- Lois du 5 mars 2007 : quelles réalités, quelles mises en œuvre sur le terrain ?
- Transmissions et innovations en prévention spécialisée : quelles pratiques ?

A côté des ateliers, deux interventions ont été appréciées en plénières :
**Thomas SAUVADET** a apporté un éclairage sur « L'évolution des jeunes de la rue et des cités. Quelle adaptation des professionnels de l'animation et de la prévention spécialisée?»
**Yann ROLLIER** a présenté l'évolution des politiques publiques au cours des vingt dernières années.
**Le CNLAPS** a présenté la réflexion prospective conduite par son Conseil d'Administration (**Philippe LEMEIGNANT** ) et les principaux dossiers en cours (**Bernard HECKEL** )
Le débriefing de ces journées, prévu à la mi-janvier permettra de définir les nouveaux axes de travail et de formation à mettre en œuvre dans le Grand Ouest pour les années à venir jusqu'aux prochaines journées ...
D'ores et déjà un atelier régional va rassembler des éducateurs de rue pour réfléchir notamment aux propositions à formuler dans le cadre de l'année internationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2010).
Des écrits sont en projet à la fois sur les travaux réalisés lors des formations APIR et sur les « 24h » 2009. .

## AGENDA DE JANVIER ET FEVRIER 2010

| | |
|---|---|
| 12 janvier | Comité d'Entreprise |
| 14 janvier | Réunion des Cadres |
| 14 janvier | Comité Technique des Directeurs |
| 14 janvier | Vœux du Président |
| 15 janvier | Bureau |
| 18 janvier | Refondation, rencontre des salariés à Saumur |
| 25 janvier | Refondation, rencontre des salariés à Saint Barthélemy d'Anjou |
| 28 janvier | Refondation, rencontre des salariés à Saint Barthélemy d'Anjou |
| 9 février | Comité d'Entreprise |
| 1er mars | Conseil d'Administration |